



règlement de facture

Par **Nalalie972**, le **23/07/2024** à **18:43**

Bonjour,

un de mes client refuse de régler sa facture car il veut voir mes facture fournisseur avant. ce client est déjà en retard de son règlement. suite a ma relance il me demande de lui fournir toute mes factures fournisseurs est ce legal ? dois je en effet fournir les facture de mes fournisseurs ?

Cordialement*

Par **BrunoDeprais**, le **23/07/2024** à **20:20**

Bonsoir,

Bien sûr que vous n'avez pas à lui produire les factures de vos fournisseurs. Il ne cherche qu'un prétexte pour ne pas payer.

Mon interprétation est qu'il n'est pas dans une bonne posture, donc à votre place, ce serait arrêt des fournitures/prestations, et recouvrement.

Par **Nalalie972**, le **23/07/2024** à **20:31**

Bonsoir [BRUNODEPRAIS](#),

Je vous remercie pour votre réponse, j'ai cherché des textes de loi afin de pouvoir appuyer mon mail... en connaissez vous ?

Bien cordialement

Par **BrunoDeprais**, le **23/07/2024** à **20:37**

Vous pouvez le chercher, il n'existe pas.

Dans le cas présent ce serait plutôt à votre client de produire le texte de loi qui lui autorise à vous demander vos factures fournisseurs, sans compter que si vous les lui donnez, il pourrait se faire livrer en direct.

Par **Henri**, le **28/07/2024** à **16:16**

Hello !

Ce serait intéressant de connaître en principe ce que vous avez "convenu" par contrat de "fournir" à votre client. Dans ce cas particulier c'est peut-être la raison qui pousse votre client à vous demander de justifier certains achats ?

A+